



QUALIFICATIONS NATIONALES 2019

MONTREAL, QC

26 - 31 mars 2019

Centre Sportif Claude-Robillard

Trousse d'information préliminaire

Juillet 2018



1

INFORMATION SUR L'ÉVÈNEMENT

INFORMATION GÉNÉRALE

| | | | | |
|------------------------------------|--|---|---|---|
| Dates | Compétition officielle : 26 - 31 mars 2019 Entraînement avec musique : À déterminer Essais des équipes nationales : À déterminer | | | |
| Hôtes | Synchro Canada en partenariat avec Montréal Synchro et Synchro Québec | | | |
| Ressource de Synchro Canada | Stéphane Côté - Directeur des Communications & Évènements stephane@synchro.ca | | | |
| Épreuves | 13-15 Figures Solo Duo / Duo Mixte Équipe | Junior Solo Tech / Libre Duo Tech / Libre Duo Mixte Tech / Libre Équipe Tech / Libre | Senior Solo Tech / Libre Duo Tech / Libre Duo Mixte Tech / Libre Équipe Tech / Libre | Libre Combinaison Libre Équipe acrobatique |
| Règlements | La compétition se déroulera conformément à la réglementation de l'ACNSA (Synchro Canada). | | | |

INFORMATION SUR LA PISCINE ET LE CENTRE SPORTIF

| | |
|---------------------------------|--|
| Piscine | Complexe Sportif Claude-Robillard 1000 Avenue Émile-Journault, Montréal, QC Voir sur Google Maps |
| Dimensions de la piscine | Bassin de compétition : 21m x 21m (Bassin de plongeon) Bassin de réchauffement : 50m x 25m |
| Transport | Les déplacements vers et à partir de la piscine sont sous la responsabilité des clubs. Notez que la distance entre l'Aéroport International de Montréal (YUL) et le Complexe Sportif Claude-Robillard est d'environ 16 km. |

COMMUNICATIONS & INFORMATION SUR LA COMPÉTITION

| | |
|------------------------------------|---|
| Politiques des courriels | Toute correspondance se fera par courriel, en utilisant le courriel de contact du club fourni dans le <i>Formulaire d'inscription en ligne</i> (disponible plus tard). |
| Communication | Toutes les troupes d'information de la compétition et communications importantes seront disponibles sur le site internet de Synchro Canada, www.synchro.ca . |
| Politique linguistique | Toutes les troupes d'information et les annonces relatives à la compétition, ainsi que les correspondances officielles seront disponibles en français et en anglais. |
| Pige pour les figures 13-15 | Le groupe de figures optionnelles en vue de la compétition de figures des 13-15 ans sera établi par Synchro Canada, conformément à la règle 4.5.3.b.i. <i>Les groupes de figures [...] seront pigés une semaine avant le début de l'épreuve de figures imposées et seront affichés sur le site web de Synchro Canada immédiatement suite à la pige.</i> |
| Résultats | Tous les résultats seront envoyés par courriel aux adresse fournis par les clubs dans le <i>Formulaire d'inscription en ligne</i> (disponible plus tard) et seront affichés sur www.synchro.ca après chaque épreuve. |
| Renoncations et libérations | Chaque athlète doit remplir les formulaires de renoncations des athlètes et de libération médicale (disponibles dans la prochaine trousse d'information) et les remettre à la table d'accréditation avant le début de la compétition. |

| INSCRIPTION, DROITS ET PAIEMENT | | | | |
|--|--|--------------------|--------------|--|
| Date limite d'inscription | Mardi, 5 mars 2019 à 23h59 HNE. | | | |
| Information pour l'inscription | <p>Toutes les inscriptions doivent être transmises à l'aide du programme d'inscription en ligne E-Sport de Synchro Canada.</p> <p>Pour confirmer votre inscription, veuillez envoyer une copie au format pdf de votre inscription par courriel à registrar@synchro.ca.</p> <p>Des modifications aux inscriptions peuvent être effectuées sur le site d'inscription en ligne E-Sport jusqu'à la date limite des inscriptions. Les informations enregistrées sur E-Sport seront téléchargées automatiquement dans le programme de gestion de la compétition. Veuillez vous assurer que les renseignements fournis sont exacts.</p> | | | |
| Droits | Les frais d'inscription seront annoncés à une date ultérieure | | | |
| Inscription tardive | <p>Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel, à registrar@synchro.ca, et seront assujetties à des pénalités de retard.</p> <p>Selon le règlement 5.1.5 de l'ACNSA, <i>une pénalité de 25 \$ payable à Synchro Canada est applicable à chaque routine pour laquelle l'inscription est tardive, erronée ou incomplète à la date limite des inscriptions. Il est de la responsabilité de l'entraîneur et / ou de l'athlète de payer cette pénalité à la personne responsable au moins une heure avant le début de la compétition pour cette catégorie. Le non-paiement de la pénalité entraînera automatiquement une disqualification.</i></p> <p>La date limite finale pour les inscriptions tardives est de 2 semaines avant le début de la compétition, soit le 12 mars 2019, 23h59 HNE. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.</p> | | | |
| Supplément par athlète | Le supplément par athlète est de 75\$ et est exigible à chaque athlète qui participe à une compétition nationale. | | | |
| Paiement | <p>Deux méthodes de paiement sont offertes. Dans les deux cas, le paiement doit être reçu avant la date limite des inscriptions pour éviter les pénalités.</p> <ol style="list-style-type: none"> Méthode privilégiée: Transfert de fonds électronique (Interac) à payment@synchro.ca Par chèque, à l'ordre de Synchro Canada, envoyé à l'adresse suivante: Synchro Canada a/s Lisa Pagliarello 700 Industrial Avenue, Suite 401 Ottawa, ON, K1G 0Y9 <p>La date limite de paiement est une semaine après la date limite d'inscription, soit le 12 mars 2019. Les pénalités de retard seront strictement appliquées.</p> | | | |
| Formulaire d'inscription en ligne <i>Un outil en ligne qui vous permettra de fournir toute l'information nécessaire et calculer les montants dus en même temps!</i> | <p>Tous les clubs doivent remplir un <i>Formulaire d'inscription en ligne</i> (disponible plus tard) qui permettra de transmettre l'information nécessaire au comité organisateur en plus de calculer le montant total à remettre à Synchro Canada. Le lien et la date limite seront fournies dans la prochaine trousse d'information.</p> | | | |
| | <table border="1"> <thead> <tr> <th>Information</th> <th>Coûts</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> Information de contact du club Hébergement Location additionnelle de piscine Demandes d'entraînement avec musique Courriel pour transfert de musique </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> Athlete Surcharge Hospitality Fee Routine Pictures Package Fees for Pictures in Program </td> </tr> </tbody> </table> | Information | Coûts | <ul style="list-style-type: none"> Information de contact du club Hébergement Location additionnelle de piscine Demandes d'entraînement avec musique Courriel pour transfert de musique |
| Information | Coûts | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Information de contact du club Hébergement Location additionnelle de piscine Demandes d'entraînement avec musique Courriel pour transfert de musique | <ul style="list-style-type: none"> Athlete Surcharge Hospitality Fee Routine Pictures Package Fees for Pictures in Program | | | |
| Antidopage et substance interdites | En s'inscrivant à cette compétition, les athlètes comprennent et consentent qu'elles sont sujettes à un contrôle antidopage non-annoncé. Toute l'information sur les droits et les responsabilités des athlètes, ainsi que la liste complète des substances interdites, sont disponibles sur le site du Centre canadien pour l'éthique dans le sport : www.cces.ca . | | | |

2

HÉBERGEMENT

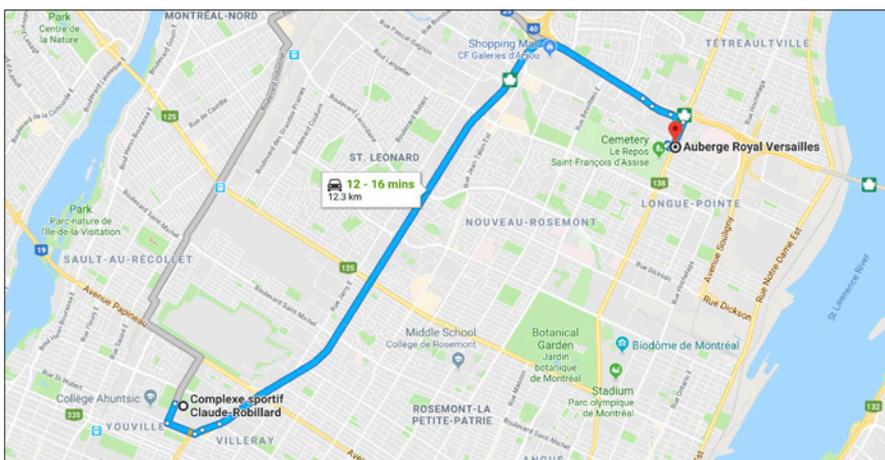
HÔTEL HÔTE OFFICIEL (Officiels & comité organisateur - Équipes aussi les bienvenues)



AUBERGE ROYAL VERSAILLES



| | |
|--|---|
| Emplacement | 7200, rue Sherbrooke Est Montréal QC H1N 1E7 - 800.661.8684 Voir sur Google Maps |
| Site Internet | Visiter site Internet de l'hôtel |
| Contact | Franco Pastorino 514.256.5150 888.832.1415 fpastorino@royalversailles.com |
| Date limite pour réservation | 24 février 2019 Veuillez demander le taux Synchro Canada 2019 |
| Prix | 2 lits double - occupation double 119,95\$/nuit 2 lits double - occupation triple 139,95\$/nuit 2 lits double - occupation quadruple 149,95\$/nuit |
| Déjeuner | Déjeuner chaud inclus dans le prix, débutant à 6:00 |
| Distance de la piscine / aéroport | 11 km / 26 km |
| Wifi | Disponible gratuitement dans toutes les chambres |
| Stationnement | Stationnement gratuit |
| Inclusions | Mini-frigos dans toutes les chambres Restaurant à même l'hôtel Micro-ondes fournis dans salle de réunion |
| Recommandations | <p><i>"Le Royal Versailles est le commanditaire hôtelier de tous nos événements depuis de nombreuses années et nous en sommes bien fiers. Nous sommes très heureux chez eux et, malgré le trafic de la ville de Montréal, nous pouvons nous rendre au Centre Claude Robillard de plusieurs façons, et c'est un des avantages importants du choix de cet hôtel pour nos participants."</i></p> <p>CAMO Natation Montréal</p> <p>« Nous avons eu l'occasion de réserver des blocs de chambres à l'Hôtel Royal Versailles pour plusieurs de nos événements dans les dernières années. Le personnel est très accueillant et nous avons toujours été bien reçus. Monsieur Pastorino (directeur des ventes et marketing) est toujours très accommodant et à l'écoute de nos besoins. De plus, le métro situé à quelques mètres de l'Hôtel, facilite les déplacements vers les sites de compétitions en ville. »</p> <p>Gymnastique Québec</p> |



HÔTELS PARTENAIRES

| | | |
|---|--|--------------------------|
| | <p>RUBY FOO'S HOTEL</p>   | |
| Emplacement | 7655 Decarie Blvd. Montreal QC H4P 2H2 Voir sur Google Maps | |
| Site Internet | Visiter site Internet de l'hôtel | |
| Contact | Connie Marella - 587.352.5500 connie@hotelrubyfoos.com | |
| Date limite pour réservation | 7 février 2019 Veuillez mentionner le taux Synchro Canada 2019 | |
| Prix | Chambre deluxe (2 Lits Queen) Studio Kitchenette | 149\$/nuit 179\$/nuit |
| Déjeuner inclus | Non | |
| Distance de la piscine /aéroport | 9 km / 11 km | |
| Wifi | Disponible gratuitement dans toutes les chambres | |
| Stationnement | Stationnement gratuit | |
| Inclusions | Cafetière avec thé et café disponible dans toutes les chambres | |

3 EXIGENCES POUR LA MUSIQUE

FORMAT DE FICHIERS

Prendre note que la musique numérique sera exigée dans le cadre de cette compétition. Un fichier numérique par routine inscrite doit être fourni, en format mp3, avec une compression minimale de 192 kbps.

NOMENCLATURE

Les fichiers doivent contenir l'information suivante (séparée d'un tiret bas, sans espace, accents ou caractères spéciaux) :

| INFORMATION | OPTIONS POSSIBLES / INSTRUCTIONS |
|--|---|
| 1 – Groupe d'âge | 13-15, Junior, Senior |
| 2 – Épreuve | Solo, SoloTech, Duo, DuoTech, Équipe, ÉquipeTech, Combo |
| 3 – Nom du club | <i>Pas d'espaces, SVP!</i> |
| 4 – Nom de famille de l'athlète | <i>Pour les duos, inscrire les 2 noms de famille Pour les équipes, inscrire le premier nom de famille en ordre alphabétique</i> |

Exemples: *Senior_DuoTech_WaterlooSynchro_Neufeld.mp3*
Junior_Solo_WaterlooSynchro_Willie-Leaper.mp3
13-15_Equipe_WaterlooSynchro_Armstrong.mp3

Les entraîneurs doivent vérifier chaque fichier afin de s'assurer qu'ils sont complets, d'une bonne qualité et de la bonne durée. Nous suggérons un délai de quelques secondes avant le début de la musique.

DATE LIMITE

La date limite à laquelle les fichiers doivent être reçus est le **5 mars 2019, à 23h59**. Veuillez noter que la règle 4.8.2 a) du Manuel des règlements de l'ACNSA sera appliquée :

Si la musique n'est pas soumise avant la date limite, si elle n'est pas du bon format, si elle n'est pas étiquetée correctement, [...], une amende de 100 \$ par infraction sera imposée.

TRANSMISSION DES FICHIERS

Une demande de fichiers Dropbox sera envoyé à l'adresse courriel fournie dans le formulaire d'inscription en ligne. Et les clubs pourront alors envoyer leur fichier en cliquant sur le lien reçu (un compte Dropbox n'est pas nécessaire).



Invitation par courriel



Interface sur Dropbox après avoir cliqué sur le lien